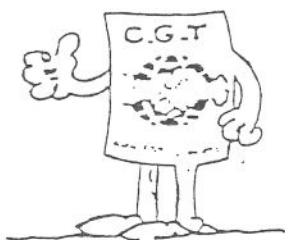


SNTRS



informations

Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.

édité par nos soins.

25, RUE DES CHEVREUSE 91 400 ORSAY Tél. 69.07.60.13

C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : G. MANDVILLE

Supplément au N°15

LUNDI 6 MAI 1991

2 F 00

S.N.T.R.S. INFO.

FLASH

Spécial INSERM.

AUX MILITANTS INSERM
AUX SECRETAIRES REGIONAUX } CNRS
AUX MEMBRES DE LA CE

LA PAIX

L'APPEL DES CENT propose à tous les amis de la Paix de participer aux multiples assemblées qui précéderont et prépareront par département une

JOURNÉE NATIONALE
DE LA PAIX ET DU DESARMEMENT
LE 2 JUIN PROCHAIN

PAGES 2/4 -----

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 AVRIL 1991

PAGE 5 -----

LES CONCOURS INTERNES A L'INSERM ?
CA NE VA TOUJOURS PAS

PAGE 6 -----

CALENDRIER DES AUDITIONS DES CONCOURS INTERNES
1990 /1991

PAGE 7 -----

RESULTATS DU DEPOUILLEMENT A LA
COMMISSION AD HOC "ADMINISTRATION DE LA RECHERCHE"

PAGE 8 -----

ELECTIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE INSERM AVRIL 91

CONSEIL D'ADMINISTRATION

15 Avril 1991

Le Conseil d'Administration s'est tenu à Strasbourg le 15 avril 1991. Les unités 74 (Professeur KIRN) et 184 (Professeur CHAMBON) ont été visitées avant que ne se tienne la séance essentiellement consacrée au rapport d'activité de l'organisme.

La structure du rapport d'activité ouvert par l'interview du Professeur CAPRON (Président du Conseil Scientifique) et celle du Directeur Général Général, Ph LAZAR se présente en quatre parties concernant :

- l'activité scientifique, par le biais d'une étude sur les publications des formations de l'INSERM et par des extraits des fiches scientifiques 1990.
- Les missions de transfert (valorisation économique et sociale, information et communication, relations internationales)
- l'analyse des moyens mis à la disposition de l'organisme
- l'emploi et le bilan social.

Au cours de la présentation de ce rapport, le Directeur Général a rappelé ou évoqué plusieurs thèmes :

- la double mission de l'organisme est de répondre à sa vocation de recherche et au bien-être des salariés de l'organisme
- la capacité de réservoir de connaissances doit continuer à être financée par l'Etat
- La notion d'usager doit faire davantage son entrée à l'INSERM (la C.A.R. peut jouer un rôle dans ce sens).

La discussion a porté sur les relations "Industrie/Recherche" suite aux remarques qu'avait émises P. CHAMBON lors de la visite de son unité ayant trait à la notion d'indépendance de la recherche par rapport à celle des financeurs privés. Les représentants de l'industrie ont notamment insisté sur la nécessité :

- 1 - de mettre en commun les savoir-faire ("au bout du compte, chacun sera valorisé")
- 2 - de dépasser les stades de méfiance réciproque, surtout forte vis-à-vis des universitaires.

Les représentants des personnels chercheurs et ITA (SNCS, SGEN, SNTRS le SNIRS n'intervenant pratiquement jamais) ont surtout insisté sur l'insuffisance de moyens accordés aux laboratoires publics (moyens financiers et en personnel). Cette absence de moyens conduit à des dérives (embauche de hors-statuts, inflation de boursiers (1)) d'autant que :

- 1.- les crédits octroyés au privé pour développer la recherche ne sont pas contrôlés par l'Etat et n'entraînent que peu d'effet sur ce développement (voir presse actuelle)
- 2 - les sommes énormes collectées par les associations caritatives ne sont elles non plus ni contrôlées par l'Etat ni par les organismes (pas de contrats signés).

(1) voir tableau en annexe

Sur ce thème, le Directeur Général a indiqué qu'à long terme se poserait le problème de la propriété de la connaissance et qu'il fallait être vigilant sur les possibilités de détournement de l'Etat par le systèmes associatif. Il en appelle au retour à la reconnaissance de la notion d'utilité publique. Il a étayé cette démonstration de chiffres significatifs :

- l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies) dispose d'un budget annuel de 150 MF sans contrainte, l'INSERM dispose pour ses laboratoires de 400 MF dont 20 MF de liberté.

L'INSERM sélectionne les chercheurs, les équipes capables de mener la recherche mais pas de capacité d'investissement. Le Directeur Général ne peut monter seul tel ou tel laboratoire. Il faut une aide pour le faire. Il a rappelé qu'avec l'Industrie, l'organisme discute en partenaires, ce qui n'est pas le cas avec les associations.

Monsieur PELLAT (Président du Conseil d'Administration du CNRS) a émis le constat que les budgets de l'Etat augmentent peu et qu'au CNRS, certains secteurs sont financés à 70% par l'extérieur. Il demande à l'Etat d'analyser cette réalité et de prendre ses responsabilités. Il a rappelé que dans les années 80 on a reproché aux organismes de recherche d'être trop refermés sur eux-mêmes. Dans les années 90, on assiste au recours évident aux ressources extérieures. Il demande d'être attentif à ne pas se laisser enfermer dans une logique où il n'y a plus de possibilités d'évolution.

Le Directeur du Financement de la Recherche répond que du point de vue culturel il ne faut pas attendre tout du budget de l'Etat...

Un court débat s'est engagé suite aux questions de Monsieur PELLAT posées à l'INSERM sur la prise de brevets en stagnation, sur la valorisation : devoir de chaque organisme ou devoir collectif et sur l'éventuelle participation de l'INSERM aux travaux de l'INIST.

Le Directeur Général de l'INSERM répond que les brevets sont lourds à gérer et qu'ils recèlent un risque de contournement, que la valorisation ne peut être sérieuse que si elle émane de l'intérieur de chaque organisme. Quant à l'INIST il envisage de prendre le relais de la reprographie avec un cahier des charges.

Enfin, un dernier débat a eu lieu sur l'augmentation des personnels non statutaires (+ 15,8% en 1990). Le Président (A. KIRN) est partisan de prendre des boursiers afin de participer à la formation des futurs cadres de l'industrie.

Le Directeur Général parle du risque des hors statuts, évoque la tension chez les ITA mais conclut que "ce n'est que lorsque le système bouge que l'on s'aperçoit qu'on bouge".

Le Contrôleur financier s'inquiète lui de l'augmentation de la durée des C.D.D. Ont été évoqués les problèmes de recrutement (personnalisation de ceux-ci, difficulté de recrutement dans certaines disciplines telles l'informatique...)

A l'issue de ces débats, le rapport d'activité 1990 a été approuvé à la majorité des voix moins 2 abstentions (SGEN) et 2 refus de vote (SNCS-SNTRS), les moyens mis à disposition de l'organisme étant notoirement insuffisants pour mener à bien son activité.

L'examen du projet de DM, portant annulation de crédits ("effort de guerre") : (19 MF d'AP et 14 MF de CP) est reporté au Conseil d'Administration de juin, avec examen de la DM2 (qui intégrera les reports).

Après la séance le Conseil d'Administration a été reçu à l'hôtel de la ville de Strasbourg.



III - 6. EVOLUTION DU NOMBRE DE BOURSIERS

ACCUEILLIS DANS LES UNITES INSERM

ORIGINE	1985	1987	1990	EVOLUTION ANNUELLE MOYENNE EN %
<u>BOURSIERS ETRANGERS</u>	<u>319</u>	<u>363</u>	<u>336</u>	<u>+ 1</u>
. Etats	248	293	252	
. Organisations internationales	25	31	55	
. Autres (NIH, MRC)	2	3	7	
. Affaires étrangères	44	36	22	
<u>SECTEUR PUBLIC</u>	<u>470</u>	<u>603</u>	<u>738</u>	<u>+ 9,5</u>
. MRT	218	275	370	+ 11
. Université et Grandes Ecoles	146	202	215	+ 8
. Organismes de recherche	53	50	46	
. ANRS	-	-	25	
. Ministère de la Santé	2	3	5	
. Hôpitaux, CAC, INTS	15	14	13	
. DRET	7	6	7	
. ANVAR	4	3	1	
. CNAMTS	1	1	2	
. Autres	24	49	54	
<u>SECTEUR PRIVE</u>	<u>262</u>	<u>388</u>	<u>494</u>	<u>+ 13,5</u>
. Industrie	71	72	107	+ 8,5
. Associations	191	316	387	+ 15
<u>dont :</u>				
. Fondation pour la Recherche Médicale	(64)	(105)	(103)	(+ 10)
. ARC	(34)	(63)	(62)	(+ 13)
. Claude Bernard	(11)	(18)	(21)	(+ 14)
. Ligue	(11)	(16)	(32)	(+ 24)
TOTAL	1051	1354	1568	+ 8,3

SNTRS-cgt
section nationale INSERM

LES CONCOURS INTERNES A L'INSERM ?

CA NE VA TOUJOURS PAS !

Le déclassement des agents I.T.A. (tous niveaux confondus) n'a toujours pas été résorbé.

Malgré le cumul de 2 années budgétaires, le faible nombre de postes ouverts aux concours internes par rapport au nombre de candidats est tel que tous, membres des jurys et candidats, expriment un malaise et un mécontentement certain.

Le problème des moyens reste fondamental.

Mais en plus, en confrontant l'expérience des agents candidats à celle des membres des jurys, bien d'autres interrogations naissent :

- la mauvaise prise en compte ou la méconnaissance des critères de qualification,
- l'éventail très important des spécialités et le système de répartition des experts en 3 BAP rendent difficile la constitution de jurys compétents pour tous les dossiers,
- l'évaluation est tronquée par la méconnaissance de la pratique réelle de la qualification au sein du laboratoire ou service,
- le poids trop important donné aux présidents de jury (choix des experts, répartition des dossiers, harmonisation des sous jurys.....)
- l'ensemble du jury est-il réellement souverain ?

Pour résorber le déclassement, le S.N.T.R.S.-C.G.T. propose que les moyens nécessaires soient débloqués (comme c'est en cours pour les chercheurs) et que l'évaluation se fasse par une commission paritaire avec des rapporteurs en contact direct avec les candidats qui se rendraient sur les lieux où s'exerce la qualification.

Les concours hors reclassement seraient dans ce cas mieux adaptés aux agents dont la qualification a évolué plus récemment.

Cette proposition n'a pas été retenue, mais la direction propose de discuter d'un aménagement du système. Peut-on améliorer le fonctionnement des concours? A quelles conditions ?
La Direction accepte d'en discuter... Et vous ?

C'est le moment de faire entendre votre voix. Discutez-en avec vos collègues et venez nous aider à faire des propositions qui seront ainsi l'expression de l'ensemble des agents concernés.

INSERM

Bureau des Concours I.T.A.

CALENDRIER DES AUDITIONS DES CONCOURS INTERNES 1990/1991

CORPS D'ACCES/BAP		DATES
AJA AAR SAR		13 mai 1991 14 au 16 mai 1991 22 au 24 mai 1991
TR	BAP 3	27 au 29 mai 1991
AJT	BAP 3	27 au 29 mai 1991
Le calendrier des auditions des TR Bap 1, TR Bap 2 et AJT Bap 1 vous sera communiqué ultérieurement.		

CONCOURS INTERNE POUR L'ACCES AU CORPS DES
SECRETAIRES D'ADMINISTRATION DE LA RECHERCHE

PRESIDENT :

Nicole VAYSSE

EXPERTS :

Josiane BIEGEL
Madeleine BOURGINE
Christine CAMELLE
Martine DADCI
Florence FOUCHY
François LEGOFF
Arielle MATHERN-TOCHON
Monique MARTIN
Suzy MOUCHET
Bernard SENER

ELUS C :

Michel BEZ
Myriam KOROBAEFF

CONCOURS INTERNE POUR L'ACCES AU CORPS DES ATTACHES
D'ADMINISTRATION DE LA RECHERCHE

Présidente : Christine D'ARGOUGES

Experts :

Nicole ABRIAL
Elisabeth CATU
Micheline CHARRE
Evelyne CREMER
Gilles MAHIEU
Ariette MOSTAERT
Martine PAUL
Nicole PINHAS
Pierre REY
Fernand VIVIERS

Elus C

Claude EDOUARD
Nadine SPIRA

CONCOURS INTERNE DES TECHNICIENS DE LA RECHERCHE BAP III
ET DES ADJOINTS TECHNIQUES DE LA RECHERCHE BAP III

Président :

Claude CRESSAULT

Experts :

Renaud de BARY

Michel DEPARDIEU

Christine RYCKEWAERT

Claude SECCO (expert 89)

CONCOURS INTERNE POUR L'ACCES AU CORPS DES
ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE LA RECHERCHE

Président :

France DERIAUD

Experts :

Muriel BLANQUET
Colette GONJOT

Elue C

Françoise MUZEAU

Elus C :

John PHILLIPS

RESULTATS DU DEPOUILLEMENT A LA COMMISSION AD HOC "ADMINISTRATION DE LA RECHERCHE"

Collège A1

Nombre d'inscrits 15 Nombre de Votants 11 Nombre de bulletins nuls 2 Nombre de suffrages exprimés 9		
Nom des Candidats	Points	Elu
OUDEA Marie-Claire	9	Elue
BELLANGER Françoise	9	Elue

Collège B1

Nombre d'inscrits 17 Nombre de Votants 11 Nombre de bulletins nuls 0 Nombre de suffrages exprimés 11		
Nom des Candidats	Points	Elu
BLANDY Cécile	7	Elue
SOUYRI Françoise	4	

Collège C

Nombre d'inscrits 574 Nombre de Votants 216 Nombre de bulletins nuls 16 Nombre de suffrages exprimés 200		
Nom des Candidats	Points	Elu
BERTAULT Annick	101	Elue
JACQUET Claude	21	
LHERY François	33	
MILLEVILLE Michèle	42	
MOUCHET Suzy	69	
PETOUILLE Francis	54	Elu
ROTSCHILD Claude	80	

COMMENTAIRES :

Annick BERTAULT et Claude ROTSCHILD, présentés au nom du SNTRS-CGT remercient les personnes qui ont voté pour eux (en leur accordant presque la majorité absolue). Ils rendront compte des travaux de cette commission par la voie du SNTRS INFO.

Ce scrutin, premier de son genre par sa finalité et également par son mode de scrutin uninominal, est intéressant. En effet, seuls nos candidats s'étaient déclaré syndicalement et le vote massif des agents est très net.

Certes, seulement 37% des agents ont voté mais ont accordé massivement leur suffrage à nos élus contre les candidatures individuelles.

Belle confiance en notre syndicat à développer dans notre activité syndicale revendicative vis-à-vis des administratifs, et à concrétiser par des adhésions.

ELECTION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE INSERM avril 91

		1991			1987	
COLLEGE C		INSCRITS	3392			
		VOTANTS	1595		1631	
		NULS	29			
		EXPRIMES	1624	47,90%		
		Voix		Elus	Voix	
INDEP	EDOUARD	221	13,86%	1	81	5,10%
SNTRS	FAVIER	354	22,20%	1	448	28,40%
SGEN	KORNPORST	577	36,17%	1	749	47,70%
SNIRS	VITIELLO	264	16,55%	1	260	16,50%
CFTC	LAUNAY	176	11,00%		38	2,40%
COLLEGE B1		Voix		Elus		
SNCS		399	44%	2		
SGEN		279	31%	1		
SNIRS		187	20%	1		
USCA		46	5%		39	
COLLEGE A1						
SNCS		268	37,50%	1		
SGEN		93	13%	1		
IND BOURRE		119	16,60%	1		
IND SASPORTE		99	13,90%	1		

Une fois de plus, il est à noter une faible participation.

Comme l'avait annoncé les élections des CSS, ce sont les indépendants qui gagnent +7,6% pour la CFTC (mais pas d'élus) et +8,8% pour une liste indépendante au détriment du SGEN -11,5% et nous -4,2%.

A méditer et à comparer aux élections pour la commission administrative de la recherche où, au contraire, les ITA ont préféré de loin les candidats du SNTRS-CGT aux candidatures individuelles.